

SYMPOSIUM INTERNATIONAL

La tradition parlementaire du Sénégal saluée

Le président de la l'Assemblée nationale, Pape Diop, a salué, samedi, la vieille tradition de vie parlementaire notée au Sénégal. Avec de grandes figures comme Blaise Diagne, Ngalandou Diouf, Lamine Guèye, Léopold Sédar Senghor, etc., le pays a très tôt participé aux joutes politiques et à toutes les instances décisionnelles.

Une nouvelle lecture de la création des partis politiques. C'est ce qu'a proposé, hier à l'hôtel de ville de Dakar, le président de l'Assemblée nationale, Pape Diop, au cours du symposium international organisé par la fondation Konrad Adénauer en synergie avec l'Assemblée nationale du Sénégal, la mairie de Dakar et la société Goethe du Sénégal, à l'occasion du 135e anniversaire du concept universel « Assemblée nationale ». « En comparant les grandes démocraties de ce monde à la nôtre, nous voyons que plus de 100 partis, c'est trop pour un pays comme le Sénégal », a souligné la deuxième personnalité de l'État du Sénégal.

Parlant du rôle du Parlement dans la démocratie, le président de l'Assemblée nationale a regretté le fait qu'au Sénégal, si la majorité parlementaire appuie le gouvernement, on crie au scandale en parlant de majorité « mécanique ». Or, explique Pape Diop, cela va de soi, « sinon aucun gouvernement ne pourrait faire voter des lois pour appliquer son programme de politique générale, ce qui du reste est la tenue des engagements pris vis-à-vis de ses mandants ».

Le but du symposium était de réfléchir sur le rôle de la génération des « Pères » dans le parlementarisme universel. Le président de



Pape Diop, président de l'Assemblée nationale : « Il est intéressant de réfléchir sur le rôle de l'institution municipale ».

l'Assemblée nationale a salué l'initiative de la fondation Konrad Adénauer qui a eu l'idée d'organiser une rencontre qui permettra aux acteurs d'avoir une réflexion commune et comparative sur l'évolution du concept du parlementarisme universel.

Selon M. Diop, « aucune lecture objective de l'histoire du concept « Assemblée nationale » ne peut passer sous silence le rôle fondamental joué au Sénégal par les pionniers du mouvement politique dans l'émergence du système démocratique social. Le Sénégal, a dit le maire, a une vieille tradition de vie parlementaire. Il a très tôt participé aux joutes politiques et à toutes les instances décisionnelles. Et pour preuve, Pape Diop a cité de grandes figures comme Blaise Diagne, Ngalandou Diouf, Lamine Guèye, Léopold Sédar Senghor, etc. pour qui l'histoire retiendra les parcours exceptionnels d'hommes aux des-

tins qui se confondent avec le peuple.

Le maire a toutefois souligné qu'il faudrait également, dans un champ plus vaste, plancher sur le rôle et l'évolution de l'institution municipale. Parce que, selon lui, le concept municipal demeure l'expression par excellence du suffrage universel et de la souveraineté populaire dans une démocratie véritable.

Le représentant résident de la Fka, le Dr Karten Dümmel, Momath Thiam de la société Goethe, et Hartwig Fischer ont donné leur point de vue sur le concept « Assemblée nationale ». Le thème qui va intéresser les participants pendant deux jours a été introduit par le professeur Booker Sadjji qui a révisité l'histoire du concept et son contenu. Il a aussi fait une comparaison des systèmes parlementaires allemand et français.

PAPE SANOR DRAMÉ

Le Soleil 17/7/06

PAPE DIOP CONTRE « LES PARTIS TÉLÉ CENTRES »

« Cent partis pour dix millions de Sénégalais, c'est trop »

Avant-hier à l'hôtel de ville de Dakar a eu lieu la cérémonie d'ouverture du symposium international marquant les 135 ans du concept universel

« l'Assemblée Nationale ». Occasion saisie par le maire de Dakar pour fustiger la prolifération des partis politiques.

« Il est de notre devoir de renforcer la démocratie sénégalaise mais il faut que l'on réfléchisse sur la question du nombre de partis pour notre petite nation ». Cette déclaration est de Pape Diop, maire de la commune de Dakar présidant le démarrage des travaux du symposium sur les 135 ans du concept « Assemblée Nationale ». Ainsi, selon le premier magistrat de la ville de Dakar par ailleurs président de l'Assemblée nationale, « tout le monde a le plein droit de créer son parti tel que le stipule la constitution mais encore faudrait-il qu'on puisse avoir une certaine représentativité ». De son avis, « il y a des personnes qui créent des partis et qui envoient des communiqués dans les radios et un peu partout au niveau de la presse sans avoir des gens derrière eux ; ceci fait que nous avons 100 partis pour seulement 10 millions d'habitants, ce qui n'est pas normal » dit-il. Aussi, renchérit-il, « un parti est fait pour briguer des suffrages », c'est pourquoi, estime-t-il, « pour trouver une solution, il faudrait que l'on pose le débat et que l'on s'entende sur le fait que tout parti qui, à l'issue des élections n'obtient pas un certain nombre de voix devrait disparaître ». Voilà, dit-il, la solution pour éliminer les « partis télé centres » qui ne font qu'élargir la liste des partis politiques. Le maire de Dakar n'a pas manqué de citer en exemple les États-Unis et l'Angleterre où il n'y a que deux partis et ceci n'entrave en rien leur démocratie, la France qui n'a pas autant de partis compte plus d'habitants que le Sénégal. Ainsi, Pape Diop invite tous les acteurs politiques à réfléchir sur la question et en discuter afin de trouver une solution définitive.



Pape Diop, Président de l'Assemblée nationale

Majorité mécanique

Par ailleurs, le président de l'Assemblée Nationale s'est prononcé sur ce que l'opposition qualifie de « majorité mécanique » car faisant passer toutes les lois en appuyant la politique du pouvoir. A ce propos, le locataire de l'Hémicycle estime que tout parti qui va aux élections souhaite toujours avoir la majorité pour appuyer la politique du gouvernement et « cela, dit-il, est valable dans tous les pays du monde ». Et le maire de Dakar de se demander pourquoi le Sénégal ferait-il exception ? Le premier député de l'Assemblée Nationale renchérit : « Ceux qui nous qualifient de majorité mécanique ont fait de même quant ils étaient là, s'ils n'ont pas fait pire en soutenant le régime en place ». C'est la raison pour laquelle dit-il, « je les invite à être plus lucides et à poser le débat là où il se situe ». Concernant la question du parlementarisme universel qui fut d'ailleurs le prétexte de la cérémonie, le maire de la capitale insistera sur le rôle fondamental de pionnier qu'ont joué les devanciers que sont Blaise Diagne, Galandou Diouf, Lamine Guèye, Abbas Guèye, Mamadou Dia dans l'histoire

parlementaire du Sénégal, qui doivent servir de modèle à travers les combats qu'ils ont menés en tant que représentants du peuple surtout dans le contexte de la colonisation aux indépendances.

Évolution du concept de Parlement

Il a aussi tenu à souligner l'évolution du concept de Parlement avec la nouvelle donne qui existe et qui ne se limite plus selon lui au niveau national mais qui va au-delà des frontières avec les Parlements supra nationaux, avec la naissance de groupe à l'échelle internationale à l'image du Parlement de l'Union Africaine. Interpellé sur l'absence du nom de Senghor sur la liste de ces pionniers, il dira : « On l'a pas oublié, d'ailleurs, on ne peut pas parler de ces prédécesseurs sans évoquer Senghor qui était leur compagnon de lutte ». Par contre ce qu'on a constaté, c'est que son nom ne figurait pas sur les cinq devanciers nommément cités et pour lesquels des communications étaient préparées.

PIERRE BIRAME DIOH
(STAGIAIRE)

BRHMKH NIDYAE (CORRESPONDANT À THÈSE)

Le Natin 17-07-06

ABBAS GUËYE

L'anonymat d'un géant du syndicalisme et du parlementarisme

(APS) - Ancien syndicaliste et député sénégalais au Palais Bourbon, Abbas Guëye, acteur de victoires au profit des travailleurs de son pays et de l'Afrique occidentale française, est peu connu de la jeunesse sénégalaise, a regretté samedi son fils, Abdou Latif Guëye.

"Le Sénégal a été très généreux pour le lui rendre en ne donnant son nom (Abbas Guëye) à aucune rue, aucun bâtiment", a ironisé l'ancien président de l'Association L'Afrique aide l'Afrique.

Abdou Latif Guëye faisait une communication sur la vie de Abbas Guëye lors d'un symposium commémorant les 135 ans de l'existence du concept "Assemblée nationale" à l'initiative de la Fondation Konrad Adenauer.

L'atelier était axé sur le thème : "le rôle de la génération sénégalaise des Pères dans le parlementarisme universel : Blaise Diagne, Galandou Diour, Lamine Guëye, Abbas Guëye, Mamadou Dia". Abbas Guëye a occupé différents postes de responsabilités, tant politiques que syndicales, a expliqué son fils, par ailleurs secrétaire général du Rassemblement démocratique sénégalais (RDS, proche du pouvoir).

Fondateur et secrétaire général du Syndicat des métallurgistes et similaires, première organisation de cette nature au sein de la Compagnie générale des colonies, Abbas Guëye a été secrétaire général de l'Union des syndicats ouvriers

de l'Afrique occidentale française (AOF).

Il était également le maire du premier arrondissement créé et surtout colistier de Léopold Sédar Senghor à l'Assemblée nationale française, son fils.

"Si nous voulons être un pays émergent (...), il faut nécessairement réécrire l'histoire du Sénégal", a affirmé Abdou Latif Guëye, déplorant que la jeunesse qui "ne connaît pas son histoire, (et qui) maîtrise celle d'autres peuples".

Selon lui, le cas de son père est "révélateur" de cette attitude qu'il considère comme "un oubli et une injustice" vis-à-vis d'une bonne partie des élites.

Né en décembre 1913 d'une influente famille léboue, Abbas Guëye, voit ses études secondaires "compromises" du fait de son "esprit rebelle", raconte Abdou Latif Guëye qui se définit également comme le disciple de son père.

A la tête de l'Union des syndicats ouvriers de l'AOF, Abbas Guëye obtint à l'issue de 55 jours de grève le 12 décembre 1946, la signature de la convention collective.

Ce document conférait aux ouvriers africains des indemnités liées à l'ancienneté, aux accidents de travail, en même temps qu'il réglementait les horaires de travail.

Une des victoires de Abbas Guëye a été également le vote, en novembre 1951, de sa proposition de loi fixant à 15 heures 30 au lieu de 14 heures 30, la reprise du travail le vendredi, permettant ainsi aux

ouvriers musulmans de sacrifier à leur devoir religieux.

Cette loi qui lui avait valu le qualificatif de "communiste attardé", de la part de La Croix (journal français d'obédience chrétienne) profita, en fin de compte à tous les travailleurs de l'AOF.

Lors d'un congrès, le député qui vit son nom rayé de la liste et remplacé par celui de Mamadou Dia, se sentit "trahi" et décida de créer son parti, le Rassemblement démocratique sénégalais (RDS).

Ce nom a été repris par Abdou Latif Guëye qui l'a donné à sa propre formation.

"Senghor voulait être le seul à prendre la parole devant le parlement français", a noté Abdou Latif Guëye, citant les propos de Abbas Guëye. Pour lui, cela n'était pas compatible avec l'"indépendance d'esprit" de son colistier.

Il a affirmé que les voix des travailleurs et celles de la communauté léboue acquises à Abbas Guëye avaient permis au Bloc démocratique sénégalais (BDS) de Senghor de "deboulonner" la SFIO de Lamine Guëye qui était pourtant bien ancrée.

Sur la même lancée, Youssoupha Wade, président du Comité national du dialogue social (CNDS), a salué l'"extraordinaire capacité de mobilisation" de Abbas Guëye. C'était un "homme accompli", si cette qualité se mesure à l'aune des dimensions religieuses et sociales, a-t-il souligné.

8 0 1 1 7 3 1 1 7 2 4 1 0 2 6 4 8

SUD 177106

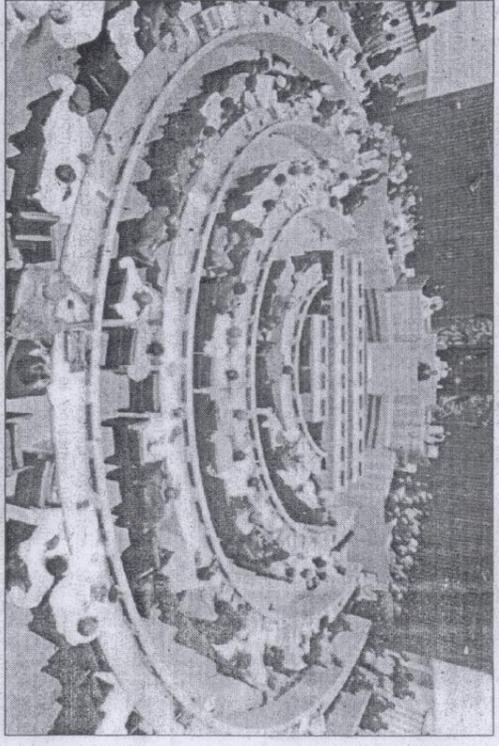
INSTAURATION DE LA DEMOCRATIE

Le rôle des parlementaires magnifié

Un symposium international dans le cadre des 135 ans du concept universel « Assemblée nationale » sur l'initiative de la Fondation Konrad Adenauer, de l'Assemblée nationale, de la mairie de Dakar et de la société Goethe du Sénégal a été organisé le samedi 15 juillet à Dakar. Il a eu pour cadre, la salle de conférence de la mairie de Dakar et a été présidé par Pape Diop, le président de l'Assemblée nationale et édile de la capitale.

La contribution des parlementaires dans la marche vers la démocratie a été magnifiée lors de la révision de l'évolution du « concept parlementaire universel » le samedi 15 juillet dernier dans les locaux de la mairie de Dakar. Les députés de la planète ont joué un rôle essentiel dans le renforcement de la démocratie au niveau mondial. Le rôle de la génération sénégalaise dans le parlementarisme universel des Blaise Diagne, Gallandou Diouf, Lamine Guèye, Abbas Guèye, Mamadou Dia, Léopold Sédar Senghor, a été cité comme exemple. D'où l'importance du symposium qui, selon le président de l'Assemblée nationale, Pape Diop, devra permettre de montrer « le rôle déterminant que les députés sénégalais du parlement français d'aujourd'hui ont joué dans l'évolution du concept avant l'avènement de

l'indépendance ». Depuis 1960, ajoute le maire de Dakar et non moins président de l'Assemblée nationale sénégalaise « le rôle du parlementaire a évolué avec l'existence de Parlements supranationaux comme le Parlement européen et celui de l'Union africaine qui ne jouent pas le même rôle ». Selon lui, « il faut noter qu'à l'intérieur des différents Parlements au niveau international, les rôles ne sont pas les mêmes. A l'intérieur du Parlement sénégalais, les missions des groupes parlementaires ne sont pas également les mêmes ». Ce postulat de l'édile de Dakar a été conforté par d'autres universitaires et défenseurs de la démocratie. Le professeur Amadou Booker Saïfi, pour sa part, a remonté le temps pour exposer la contribution des élus du peuple dans la constitution d'une démocratie. Il a tenu à souligner que « la fondation du concept



Assemblée nationale s'est forgée au moment où Jules Ferry, lui-même du gouvernement, de la défense nationale et maire de Paris 1870-1871 ». Sur cette même lancée, le député Hanwag Fischer du Bundestag allemand, a avancé que : « les rencontres parlementaires des Etats démocratiques contribuent à une meilleure compréhension mutuelle et à l'approfondissement des contacts actuels. Les membres des réseaux parlementaires sont moins soumis aux contraintes diplomatiques que les représentants des gouvernements et peuvent ainsi formuler clairement leur position, aussi sur des contextes difficiles et dans la discussion de thèmes politiques plutôt délicats, comme par exemple dans le cas des droits de l'homme ». Quant au docteur Karsten Dünneil, représentant résident de la Fondation Konrad Adenauer, il a affirmé que : « c'est dans la démocratie parlementaire que l'individu libre a pu s'épanouir. Depuis l'âge de la renaissance, presque toutes les révolutions scientifiques ont pu émerger dans des sociétés basées sur des démocratiques ». Parlements

Aissatou BA (stagiaire)

SUD 17-07-06

SYMPOSIUM INTERNATIONAL SUR LES 135 ANS
DU CONCEPT "ASSEMBLEE NATIONALE"
**Les Pères fondateurs sénégalais
ressuscités le temps d'un week-end**

L'hôtel de ville de Dakar a abrité le 15 juillet dernier, la cérémonie inaugurale du Symposium international des 135 ans du concept universel "Assemblée Nationale". La rencontre co-initiée par la Fondation Konrad Adenauer, l'Assemblée Nationale, la Mairie de Dakar et la société Goethe Sénégal (GS) a été l'occasion de rendre hommage aux cinq immiments pionniers parlementaires qu'a connus le Sénégal, mais aussi de faire une étude de leurs vies et de leurs œuvres. Il s'agit en l'occurrence de Blaise Diagne, Galandou Diouf, Léopold Sédar Senghor, Abbas Guèye, Lamine Guèye et Mamadou Dia. De l'avis du Secrétaire général de Goethe Sénégal, le docteur Mounah Thiari: "Ce symposium répond à un devoir de mémoire: reconstruire le passé riche de ces cinq éminents parlementaires, pour que leurs actions puissent être adoptées comme comportement par les jeunes."

Le président de Goethe Sénégal, le professeur Amadou Booker Sadiji a, quant

à lui, mis l'accent sur le fait que les Pères parlementaires ont échangé autant que leurs moyens le leur permettaient avec leurs collègues de l'époque, et que les parlementaires actuels devraient suivre leurs pas, sinon renforcer ce qui s'est déjà fait.

Dans la même lancée, Hartwig Fisher, député au Bundestag (Assemblée allemande) déclarera: "Mon vœu le plus ardent est que cette manifestation contribue à renforcer et approfondir la coopération entre nos deux parlements".

La manifestation s'est déroulée sous forme de travaux durant deux jours, pendant lesquels des historiens et des écrivains ont revisité le passé et étudié les œuvres de ces illustres Pères pionniers du parlementarisme. Ont pris part à ces travaux: Me Doudou Ndiaye, Abdou Latif Guèye, Madleyra Diouf. Les travaux ont eu pour cadre les locaux de la Fondation Konrad Adenauer. Soukayna FALL (Stagiaire)

Wol Fallij
17/7/10 6

SUR LA PLETHORE DE PARTIS POLITIQUES AU SENEGAL
La question de la pléthore de partis au Sénégal a été agitée, de nouveau, ce week-end, par Pape Diop, maire de Dakar. De l'avis de ce dernier, il faut une loi mettant un terme à l'existence des partis n'ayant pas une certaine représentativité nationale. Le président de l'Assemblée nationale et non moins maire de Dakar en appelle à un débat national.
Pape Diop demande un débat

Le président de l'Assemblée nationale, par ailleurs maire de Dakar, demande aux leaders de partis politiques d'avoir le courage de poser le débat sur la formation des formations politiques au Sénégal. Pape Diop a fait cette invitation avant-hier lors du symposium international à l'occasion des 135 ans du concept universel d'"Assemblée nationale". Pape Diop a justifié le nombre élevé de partis politiques existants dans un pays dont la population est d'à peine dix millions d'âmes. Le maire de Dakar juge anormal que des partis politiques naissent à la vitesse des champignons sans que personne ne trouve à redire. Une chose d'autant plus déplorable à ses yeux, qu'à l'en croire, dans leur majorité, ces partis sont créés pour ne jamais aller aux élections, sinon que pour inonder les rédactions de communiqués de presse. "Lorsqu'un parti politique n'est pas en mesure de remplir certaines conditions, notamment aller aux élections, la classe politique doit avoir le courage de poser le débat qui est la seule alternative à l'explosion des partis", soutient Pape Diop. Ce dernier est d'avis que, même si le droit de créer un parti est inscrit dans la loi fondamentale du pays, il revient aux

acteurs de rendre plus lisible le jeu politique en mettant des garde-fous, comme cela se passe sous d'autres cieux. Et la deuxième personnalité de l'Etat sénégalais de citer le cas de certains pays démocratiquement avancés, où le jeu politique a été bien réglementé. "Prenons l'exemple des Etats-Unis, nous avons les républicains et les démocrates. En Angleterre, il y a les travaillistes et les conservateurs. En Allemagne et en France, nous avons moins de 100 partis politiques par pays. Et pourtant, ces nations sont de grandes démocraties", a expliqué Pape Diop.

Interrogé sur la question, le leader du parti de la Réforme (PR) se désole lui aussi du trop plein de partis politique au Sénégal. Selon Abdourahim Agnè, "il est impératif de mettre de l'ordre dans le champ politique sénégalais". Tout en ayant conscience de la difficulté qu'il y a de réglementer la création de partis politiques, le réformiste en chef n'en pense moins que le regroupement des formations ayant le même paradigme serait un début de solution. A en croire Agnè, "il faut que les partis ayant les mêmes visions se retrouvent". Mais, de l'avis du chef de file du PR, cela passera par

un large dialogue, "ouvert et franc", entre les acteurs politiques. "Cela, en tout cas, contribuera à revitaliser la démocratie au Sénégal", soutient Abdourahim Agnè.

Mais, de l'avis du maire de Dakar, la solution consiste à faire disparaître tout parti politique qui n'aura pas, à l'issue d'élections, recueilli le suffrage nécessaire pour parler au nom du peuple. Mieux, le président de l'Assemblée nationale propose une loi exigeant la participation aux élections de tous les partis politiques mis sur pied.

Reagissant aux propos de Pape Diop, le directeur de Goethe Sénégal, qui prend part au symposium, a attribué la responsabilité de la situation déplorable-parièr-maire de Dakar aux tenants du pouvoir. Selon Amadou Booker Sadiji, en promouvant des chefs de partis n'ayant pas une grande représentativité nationale, à des postes de responsabilités, le pouvoir contribue au isolement des partis. "On nomme un Landing Sarané, ministre d'Etat sur la base de son poids politique alors que son parti n'a même pas 2 % de représentativité nationale, on en franchit normalement 5 ou six ans", soutient Sadiji.

Agoussou KEANE

KHALILOU SALL, MEMBRE FONDATEUR DU PAI

« On n'avance pas »

(APS) - La vie politique et institutionnelle sénégalaise donne "l'impression" d'évoluer, "mais on avance pas", juge Khalilou Sall, membre fondateur du Parti africain de l'indépendance (PAI), la première formation politique sénégalaise d'obédience marxiste.

Créé avant l'indépendance du Sénégal et resté longtemps dans la clandestinité, le PAI a grandement contribué à la formation d'une frange importante du personnel politique sénégalais actuel.

"On a l'impression qu'on avance mais on avance pas", a dit Khalilou Sall, samedi, au cours d'un symposium organisé notamment par la Fondation Konrad Adenauer, à l'occasion des 135 ans du concept universel d'"Assemblée nationale".

Ce symposium était axé sur le thème "le rôle de la génération sénégalaise des pères dans le

parlementarisme universel : Blaise Diagne, Galandou Diouf, Lamine Guèye, Mamadou Dia".

"Chaque fois qu'il faut avancer, il y a quelqu'un qui perturbe le système", a estimé M. Sall, ancien directeur des Chemins de fer, et signataire du manifeste du PAI qui prônait à l'époque l'accession immédiate à l'indépendance politique du Sénégal.

"L'histoire du coup d'Etat de Mamadou Dia" par exemple, nous a fait reculer", a-t-il indiqué. Ancien président du Conseil du gouvernement sénégalais, Mamadou Dia a été accusé en 1962 d'avoir tenté un coup d'Etat.

Mamadou Dia a été arrêté et Léopold Sédar Senghor, premier président du Sénégal indépendant, va reprendre par la suite les rênes du pouvoir en instaurant un régime présidentiel fort.

Senghor, qui était un "rationaliste", a pris peur,

selon Khalilou Sall. Il a alors "verrouillé" la vie politique sénégalaise et a "bloqué" le système politique et institutionnel, analyse le vieux militant du Parti africain de l'indépendance.

Depuis, "le point faible du Sénégal", c'est cette fermeture de son système politique et institutionnel, souligne M. Sall.

Il a rappelé par ailleurs les "péripéties difficiles" du PAI qui considérait à sa création que la revendication de l'indépendance était une manière "d'aller au bout" de la logique qui prévalait alors dans le pays.

Mais "on a été incompris" et "frappés à droite et à gauche", se souvient-il, en faisant référence aux brimades subies par les membres du PAI, qui allaient jusqu'à la l'expulsion du Sénégal, avec comme justification : "ce n'est pas un Sénégalais".

SUD 17-07-06

SYMPOSIUM - Hommage aux premiers députés noirs Pape Diop plaide pour la suppression des petits partis

Le symposium international organisé à la mairie de Dakar a été une occasion pour rendre un vibrant hommage aux Sénégalais qui ont séjourné au Parlement français. L'occasion était saisie aussi par les intellectuels pour décrier le recul de notre démocratie parlementaire, mais le maire de Dakar, Pape Diop, a plaidé pour la suppression des petits partis.

Par Justin GOMIS

«Ce qui se passa au Sénégal, ce n'est pas de la démocratie», nous apprend le Pr Amadou Booker Sadij, au cours du symposium international portant sur le thème: «Le rôle de la génération sénégalaise des pères dans le parlementarisme universel». La plénière de partis politiques, dont regorge le Sénégal en est une parfaite illustration, des partis, pauvres en militants, qui ne sont pas en mesure de «ran-

assurer leur survie. Ce qui, à ses yeux, est une anomalie.

Pour le modèle, Booker Sadij se réfère à l'exemple allemand et des autres pays développés en démocratie parlementaire. Un parti politique doit être puissant et être en mesure de s'imposer en Assemblée; c'est-à-dire disposer des voix pour défendre le peuple. Cette insuffisance a fait l'objet d'une remarque de la part de Pape Diop, maire de Dakar, qui soutient qu'un «pays de dix millions d'habitants ne doit pas avoir cent partis politiques», au risque de faire reculer la démocratie. Cette situation que connaît le Sénégal doit faire l'objet d'un

débat national qui doit être posé et discuté, pense-t-il. Toujours selon le maire de Dakar, ce n'est pas le nombre de partis qui fait qu'un pays soit démocratique. Pour illustrer son propos, il prend l'exemple, des Etats-Unis avec deux grands partis politiques; ce qui n'a rien de caché de grande démocratie, de même des pays comme la France, l'Allemagne et la Grande-Bretagne qui n'ont pas plus de vingt partis. Par ailleurs, le maire de Dakar soutient que, ce sont des partis parasites dont les leaders tirent profit d'une légitimité qu'ils n'ont pas, alors qu'un parti est fait pour couvrir le suffrage des Sénégalais. Et

pour y remédier, pense Pape Diop, «il faut pousser tous les partis politiques à aller au suffrage des Sénégalais, et s'ils ne sont pas en mesure d'avoir un certain nombre de voix, il faut tout simplement les rayer de la carte politique», car aujourd'hui, se désole le maire de Dakar, le Sénégal a des partis politiques qui ont cinq voire dix ans d'existence et qui ne sont jamais allés aux élections. Autre chose qu'il regrette: l'attitude de l'opposition sénégalaise qui reproche le parti au pouvoir d'avoir une majorité mécanique. Selon le président de l'Assemblée nationale, l'opposition n'approuve pas l'idée que les parlementaires libéraux appuient la politique définie par le gouvernement. Or, soutient-il, «le rôle des Parlementaires nationaux et même supranationaux est d'appuyer la politique du gouvernement». Ceci s'est fait aussi ailleurs, ajoute-t-il. Comme pour se justifier, il cite le cas de la France sur la politique de l'émigration choisie. Une politique que l'UMP a appuyée alors qu'elle n'était pas du goût des autres et des Africains, aussi.

Stagiaire

A la mémoire des «Pères»

Par J. GOMIS

La simple évocation de leurs noms fait penser à la dimension de ces hommes politiques, leur charisme et leur carrure. Ce qu'a compris la fondation Konrad Adenauer qui a tenu à leur rendre un vibrant hommage à travers un symposium organisé à la mairie de Dakar. Ces Africains bon teint étaient les premiers noirs à prendre place dans le parlement français. Il s'agit de Blaise Diagne, Galandou Diour, Lamine Guèye, Mamadou Dia, Léopold Sédar Senghor et Abbas Guèye. D'un commun accord, il est reconnu à ces hommes leur implication pour une démocratie parlementaire. Ce qui fait dire à Pape Diop, maire de Dakar: «Ils méritent cet hommage». Ces hommes, qui font aujourd'hui la fierté de l'Afrique, ne sont plus à faire connaître, ils ont marqué de leur empreinte leur temps.

PLETHORE DE PARTIS POLITIQUES AU SENEGAL

Pape Diop pose le débat

Pape Diop, président de l'Assemblée nationale et maire de Dakar a fustigé la pléthore de partis politiques au Sénégal, un pays qui, selon lui, n'a que dix millions de habitants. Citant les grands pays de démocratie comme la France, les Etats-Unis ou l'Allemagne qui ont moins de formations politiques que le Sénégal, l'édile libéral de la capitale pose le débat.

En marge du symposium international à l'occasion des 135 ans du concept universel « Assemblée nationale », tenu le samedi 15 juillet dernier à Dakar, le maire de Dakar a fustigé l'existence de la pléthore de partis politiques au Sénégal. Cette sortie d'un des plus hauts responsables du Parti démocratique sénégalais (Pds), maire de la capitale et président de l'Assemblée nationale se voulait par ailleurs, une réponse à la position des formations de l'opposition, qui dénoncent l'existence d'une majorité mécanique au Parlement. Le président de l'Assemblée juge anormal le fait « qu'à chaque fois que notre majorité parlementaire vote la politique du gouvernement, les gens croient à la majorité mécanique ». Ce qui, à son avis, n'est pas normal. Selon Pape Diop, ce rapproche devrait être également fait à la majorité

de l'Union de la majorité populaire (Ump) en France qui « tout récemment a appuyé les lois Sarkozy sur l'immigration pour lesquelles nous ne sommes pas d'accord ». Et d'ajouter : « Ils l'ont fait parce qu'ils pensent qu'ils doivent le faire pour appuyer la politique de leur gouvernement ».

Pape Diop a invité en outre, les Sénégalais « à savoir raison garder. Surtout l'opposition qui, il y a six ans, quand elle était au pouvoir, avait systématiquement appuyé la politique également du régime ». Le président de l'Assemblée nationale indique qu'il s'agit là « d'un faux débat ».

Parce que fait-il remarquer, « tout parti qui concourt aux suffrages, c'est pour avoir une majorité à l'Assemblée nationale ».

Sur un autre registre, le n° de l'Etat du Sénégal, s'inquiète de la prolifération des partis politiques

dans un pays qui ne compte pas plus de dix millions d'âmes. « Avec autant de partis politiques, rien que pour 10 millions d'habitants, je pense que nous les politiciens, devons avoir le courage de poser le problème ». S'il admet que chaque « Sénégalais a le droit de créer son parti politique », il n'en pense pas moins que ce parti doit « être représentatif ». Pour lui, « beaucoup de partis sont créés et ne se présentent jamais devant les électeurs ». Ce qui pour lui ne fait qu'ajouter à la cacophonie. « Ces partis politiques ne font que des communiqués, ou vont dans les radios pour faire beaucoup de bruits alors qu'ils n'ont aucun militant ». Il a ajouté que : « si un parti ne parvient pas à glaner le maximum de suffrages lui permettant de parler au nom des Sénégalais, on peut valablement considérer qu'il n'existe plus ». Il en appelle ainsi à ces « créateurs » de parti politique à respecter les exigences de la loi « en cessant de concourir aux suffrages des Sénégalais et montrer qu'ils sont, capables des s'adresser à des milliers de gens ».

Pour le premier magistrat de la ville de Dakar, la solution à ce problème réside d'abord sur le fait « d'arrêter les Sénégalais à avoir le courage de poser le problème ». Pape Diop appelle également à adopter la même démarche des pays comme les Etats-Unis (deux formations politiques : le parti républicain et le



parti démocratique), Angleterre (deux partis), en France et en Allemagne qui malgré le nombre limité de formations politiques, « ils sont des exemples de grandes démocraties ». Il s'étonne du reste du fait que le Sénégal qui est, selon lui, « un pays qui n'a aucune ressource et ne compte que dix millions d'habitants, se retrouve avec 100 partis politiques. Ce qui n'est pas normal et il faut donc engager un débat national autour de ce problème », a-t-il martelé.

Aissatou BA (Sagajafre)

540 17-07-06

SYMPOSIUM SUR LE PARLEMENTARISME

Pape Diop fustige l'explosion des partis politiques au Sénégal



PAGE 3

PRÉSIDENT DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Pape Diop fustige l'explosion de partis politiques au Sénégal

(APS) - Le président de l'Assemblée nationale, Pape Diop, a jugé « anormale » l'explosion de partis politiques pour un pays comme le Sénégal, dépourvu de ressources et avec 10 millions d'habitants.

« Je pense que la démocratie doit être profitable pour un pays. Mais quand un pays sans ressources comme le Sénégal et avec seulement une population de 10 millions d'habitants se retrouve avec environ 100 partis politiques, j'estime que c'est anormal », a-t-il déclaré.

M. Diop s'exprimait à la fin de la cérémonie d'ouverture du symposium international à l'occasion des 135 ans du concept universel d'« Assemblée nationale ».

Le symposium est axé sur le thème : « Le rôle de la génération sénégalaise des pères dans le parlementarisme universel : Blaise Diagne, Galandou Diouf, Lamine Guèye, Mamadou Dia ».

Il a estimé que « la classe politique sénégalaise doit avoir le courage de poser le problème même si, a-t-il ajouté, en démocratie, tout citoyen a le droit de créer un parti politique ».

« Au Sénégal, on voit des partis politiques, une fois créés, se résoudre à envoyer des communiqués aux

différents organes de presse, mais ne partent jamais aux élections. En principe, tout parti politique créé doit concourir aux suffrages des Sénégalais qu'il doit représenter et porter la parole », a-t-il expliqué.

Selon lui, « lorsqu'un parti politique n'est pas en mesure de remplir certaines conditions, notamment aller aux élections, la classe politique doit avoir le courage de poser le débat qui est l'alternative face à l'explosion des partis politiques ».

« La question se discute tout bas et personne ne la pose », a-t-il déploré.

Le président de l'Assemblée nationale pense qu'« il faudrait une loi qui devra emmener tous les partis politiques à aller aux élections ».

Là, il a préconisé que tout parti qui n'aura pas le suffrage nécessaire pour porter la parole des citoyens à l'issue d'élection « doit être considéré comme un parti qui ne doit pas exister ».

« Prenons l'exemple des États-Unis, nous avons les républicains et les démocrates, en Angleterre, les travaillistes et les conservateurs, en Allemagne et en France, nous avons moins de 100 partis politiques, par pays. Et pourtant, ces nations sont de grandes démocraties », a-t-il ajouté.

Le Soleil 17-07-06

135 ANS DE PARLEMENTARISME AU SENEGAL

Amadou Booker Sadjji pour un devoir de mémoire

Samedi dernier, l'hôtel de ville de Dakar a abrité un important symposium sur «Le rôle de la génération sénégalaise des pères dans le parlementarisme universel : Blaise Diagne, Galandou Diouf, Lamine Guèye, Abbas Guèye, Mamadou Dias». L'évènement a été placé sous le patronage du Chef de l'Etat, Me Abdoulaye Wade et sous la présidence de Pape Diop. Le Maire de Dakar a profité de cette belle occasion pour fustiger la pléthore des partis politiques et inviter l'opposition sénégalaise à plus de raison.

Le Maire de la ville de Dakar n'a pas lésiné sur les mots pour fustiger la pléthore de partis politiques au Sénégal. Pour un pays qui ne fait même pas 10 millions d'habitants, dit-il, il est inadmissible qu'il avoisine 100 formations politiques. A son avis, on devrait revoir les conditions de création de parti au lieu de laisser des quidams mus par des intérêts personnels en créer et prétendre parler au nom du peuple. Pour normaliser la scène politique sénégalaise, il a proposé que tout parti politique soit obligé d'aller aux suffrages et qu'il soit exclu du landerneau politique s'il est incapable d'avoir un certain pourcentage. «Il est temps de crier tout haut ce que l'on murmure tout bas. Un pays de 10 millions d'habitants ne peut pas avoir plus de 100 partis, ça fait régresser une démocratie. Chacun a le droit de créer son parti, mais la manière dont on les crée est excessive», a-t-il affirmé donnant l'exemple des Etats-Unis d'Amérique, de la France et de l'Allemagne, entre autres pays qui n'ont que peu de partis. De la prolifération excessive des formations politiques parmi lesquels «il y en a qui ne peuvent même pas remplir une cabine téléphonique», Pape Diop est passé à l'opposition sénégalaise qu'il invite à plus de raison. Le Président de l'Assemblée Nationale dit ne pas comprendre cette opposition aux abois qui décrie la majorité présidentielle qui siège à l'Assemblée. Une majorité affublée à tort du nom de «majorité mécanique» parce qu'elle vote et exécute les politiques du Président de la République. Pape Diop comprend mal cette attitude de l'opposition qui, a-t-il rappelé, votait et exécutait les politiques du régime sortant il y a 6 ans. «N'est-ce pas là un paradoxe et un manque de suite dans les idées ?», s'est-il interrogé avant de spécifier le rôle d'un parlementaire au sein de son parti.

DOUBLE ROLE DU DEPUTE AFRICAIN

Traitant du sujet ex-professo, le Président de l'Assemblée Nationale a défini le double rôle que doit jouer le député africain, c'est-à-dire un rôle dans son pays et un autre dans l'Union Africaine. Dans l'U.A., dit-il, le député africain doit appuyer les politiques d'intégration pour le développement de l'Afrique. Tandis que dans son propre pays, le député a pour rôle de voter et d'appliquer les lois. Par ailleurs, à l'intérieur de nos parlements, des groupes se créent pour exécuter des politiques. Citant l'exemple du Sénégal, il a déploré les assauts que subit le Groupe Parlementaire Libéral à chaque fois qu'il vote



un projet de loi. Sans trop être contrarié par les calomnies et dénigrements de l'opposition qui parle de «majorité présidentielle mécanique», Pape Diop dit n'en être pas moins fier.

CONCEPT D'ASSEMBLEE NATIONALE

Auparavant, le Maire de Dakar a revisité l'histoire du Sénégal en examinant le rôle que les premiers parlementaires y ont joué. Il s'agit, pour l'essentiel, de Blaise Diagne, Galandou Diouf, Lamine Guèye, Abbas Guèye, Léopold Sédar Senghor et Mamadou Dia à qui la postérité est redevable. D'après Pape Diop, ils ont participé aux joutes politiques avant et après les indépendances, ce qui mérite un vibrant hommage. Avant lui, le Député allemand Hartwig Fischer et Karsten Dümmel, Représentant résident de la Fondation Konrad Adenauer, ont disserté brièvement sur le Parlement Allemand. Ils ont rappelé que l'Allemagne n'a connu le parlement (Bundestag) qu'à l'issue de luttes farouchement menées par des populations soit de démocratie, surtout les organisations féminines. Après ce survol de l'histoire du Parlement Allemand, ils ont invité à réfléchir sur le rôle des pères sénégalais dans l'évolution du parlement universel. Invitation à laquelle a répondu le Pr. Amadou Booker Sadjji qui a fait un cours magistral sur le concept «Assemblée Nationale». Selon lui, ce concept est né en 1871 en France en réaction à l'agression allemande. La France d'alors était nationaliste, dit-il, raison pour laquelle elle a exhorté la Nation à s'unir, d'où le groupe de mots «Assemble la Nation» qui a donné plus tard «Assemblée Nationale». C'était pour constituer une forteresse inexpugnable contre l'ennemi. M. Sadjji s'est, ensuite, penché sur la mémoire des précurseurs parlementaires sénégalais que les générations futures ne doivent jamais oublier. Ainsi, le symposium co-organisé par la Fondation Konrad Adenauer et la Société Goethe du Sénégal a été l'occasion d'immortaliser les premiers députés sénégalais à l'occasion des 135 ans du concept «Assemblée Nationale».

Makhtar TALL

135 ANS DE PARLEMENTARISME AU SENEGAL



Page 5

Amadou Booker Sadjji
pour un devoir de mémoire

SENEGAL-POLITIQUE-HISTOIRE

🕒 16/07/2006 10:34 GMT

Abbas Guèye : l'anonymat d'un géant du syndicalisme et du parlementarisme africains

Dakar, 16 juil (APS) - Ancien syndicaliste et député sénégalais au Palais Bourbon, Abbas Guèye, acteur de victoires au profit des travailleurs de son pays et de l'Afrique occidentale française, est peu connu de la jeunesse sénégalaise, a regretté samedi son fils, Abdou Latif Guèye.

"Le Sénégal a été très généreux pour le lui rendre en ne donnant son nom (Abbas Guèye) à aucune rue, aucun bâtiment", a ironisé l'ancien président de l'Association L'Afrique aide l'Afrique.

Abdou Latif Guèye faisait une communication sur la vie de Abbas Guèye lors d'un symposium commémorant les 135 ans de l'existence du concept "Assemblée nationale", à l'initiative de la Fondation Konrad Adenauer.

L'atelier était axé sur le thème : "le rôle de la génération sénégalaise des Pères dans le parlementarisme universel : Blaise Diagne, Galandou Diouf, Lamine Guèye, Abbas Guèye, Mamadou Dia".

Abbas Guèye a occupé différents postes de responsabilités, tant politiques que syndicales, a expliqué son fils, par ailleurs secrétaire général du Rassemblement démocratique sénégalais (RDS, proche du pouvoir).

Fondateur et secrétaire général du Syndicat des métallurgistes et similaires, première organisation de cette nature au sein de la Compagnie générale des colonies, Abbas Guèye a été secrétaire général de l'Union des syndicats ouvriers de l'Afrique occidentale française (AOF).

Il était également le maire du premier arrondissement créé et surtout colistier de Léopold Sédar Senghor à l'Assemblée nationale française, son fils.

"Si nous voulons être un pays émergent (...), il faut nécessairement réécrire l'histoire du Sénégal", a affirmé Abdou Latif Guèye, déplorant que la jeunesse qui "ne connaît pas son histoire, (et qui) maîtrise celle d'autres peuples".

Selon lui, le cas de son père est "révélateur" de cette attitude qu'il considère comme "un oubli et une injustice" vis-à-vis d'une bonne partie des élites.

Né en décembre 1913 d'une influente famille léboue, Abbas Guèye, voit ses études secondaires "compromises" du fait de son "esprit rebelle", raconte Abdou Latif Guèye qui se définit également comme le disciple de son père.

A la tête de l'Union des syndicats ouvriers de l'AOF, Abbas Guèye obtint à l'issue de 55 jours de grève le 12 décembre 1946, la signature de la convention collective.

Ce document conférait aux ouvriers africains des indemnités liées à l'ancienneté, aux accidents de travail, en même temps qu'il réglait les horaires de travail.

Une des victoires de Abbas Guèye a été également le vote, en novembre 1951, de sa proposition de loi fixant à 15 heures 30 au lieu de 14 heures 30, la reprise du travail le vendredi, permettant ainsi aux ouvriers musulmans de sacrifier à leur devoir religieux.

Cette loi qui lui avait valu le qualificatif de "communiste attardé", de la part de La Croix (journal français d'obédience chrétienne) profita, en fin de compte à tous les travailleurs de l'AOF.

Lors d'un congrès, le député qui vit son nom rayé de la liste et remplacé par celui de Mamadou Dia, se sentit "trahi" et décida de créer son parti, le Rassemblement démocratique sénégalais (RDS).

Ce nom a été repris par Abdou Latif Guèye qui l'a donné à sa propre formation.

"Senghor voulait être le seul à prendre la parole devant le parlement français", a noté Abdou Latif Guèye, citant les propos de Abbas Guèye. Pour lui, cela n'était pas compatible avec l'"indépendance d'esprit" de son colistier.

Il a affirmé que les voix des travailleurs et celles de la communauté léboue acquises à Abbas Guèye avaient permis au Bloc démocratique sénégalais (BDS) de Senghor de "déboulonner" la SFIO de Lamine Guèye qui était pourtant bien ancrée.

Sur la même lancée, Youssoupha Wade, président du Comité national du dialogue social (CNDS), a salué l'"extraordinaire capacité de mobilisation" de Abbas Guèye.

C'était un "homme accompli", si cette qualité se mesure à l'aune des dimensions religieuse et sociale, a-t-il souligné.

ADI/SAB

SENEGAL-POLITIQUE-RETROSPECTIVE

16/07/2006 15:35 GMT

Khalilou Sall, membre fondateur du PAI : "on avance pas"

Dakar, 16 juil (APS) - La vie politique et institutionnelle sénégalaise donne "l'impression" d'évoluer, "mais on avance pas", juge Khalilou Sall, membre fondateur du Parti africain de l'indépendance (PAI), la première formation politique sénégalaise d'obédience marxiste.

Créé avant l'indépendance du Sénégal et resté longtemps dans la clandestinité, le PAI a grandement contribué à la formation d'une frange importante du personnel politique sénégalais actuel.

"On a l'impression qu'on avance mais on avance pas", a dit Khalilou Sall, samedi, au cours d'un symposium organisé notamment par la Fondation Konrad Adenauer, à l'occasion des 135 ans du concept universel d'"Assemblée nationale".

Ce symposium était axé sur le thème : "le rôle de la génération sénégalaise des pères dans le parlementarisme universel : Blaise Diagne, Galandou Diouf, Lamine Guèye, Mamadou Dia".

"Chaque fois qu'il faut avancer, il y a quelqu'un qui perturbe le système", a estimé M. Sall, ancien directeur des Chemins de fer, et signataire du manifeste du PAI qui prônait à l'époque l'accession immédiate à l'indépendance politique du Sénégal.

"L'histoire du coup d'Etat de Mamadou Dia" par exemple, nous a fait reculer", a-t-il indiqué. Ancien président du Conseil du gouvernement sénégalais, Mamadou Dia a été accusé en 1962 d'avoir tenté un coup d'Etat.

Mamadou Dia a été arrêté et Léopold Sédar Senghor, premier président du Sénégal indépendant, va reprendre par la suite les rênes du pouvoir en instaurant un régime présidentiel fort.

Senghor, qui était un "rationaliste", a pris peur, selon Khalilou Sall. Il a alors "verrouillé" la vie politique sénégalaise et a "bloqué" le système politique et institutionnel, analyse le vieux militant du Parti africain de l'indépendance.

Depuis, "le point faible du Sénégal", c'est cette fermeture de son système politique et institutionnel, souligne M. Sall.

Il a rappelé par ailleurs les "péripéties difficiles" du PAI qui considérait à sa création que la revendication de l'indépendance était une manière "d'aller au bout" de la logique qui prévalait alors dans le pays.

Mais "on a été incompris" et "frappés à droite et à gauche", se souvient-il, en faisant référence aux brimades subies par les membres du PAI, qui allaient jusqu'à la l'expulsion du Sénégal, avec comme justification : "ce n'est pas un Sénégalais".

BK/SAB

SENEGAL-POLITIQUE



16/07/2006 10:04 GMT

Pape Diop fustige l'explosion de partis politiques au Sénégal

Dakar, 16 juil (APS) - Le président de l'Assemblée nationale Pape Diop a jugé "anormal" l'explosion de partis politiques pour un pays comme le Sénégal, dépourvu de ressources et avec 10 millions d'habitants.

"Je pense que la démocratie doit être profitable pour un pays. Mais quand un pays sans ressources comme le Sénégal et avec seulement une population de 10 millions d'habitants se retrouve avec environ 100 partis politiques, j'estime que c'est anormal", a-t-il déclaré.

M. Diop s'exprimait à la fin de la cérémonie d'ouverture du symposium international à l'occasion des 135 ans du concept universel d'"Assemblée nationale".

Organisé par la Fondation Konrad Adenauer, le symposium était axé sur le thème : "le rôle de la génération sénégalaise des pères dans le parlementarisme universel : Blaise Diagne, Galandou Diouf, Lamine Guèye, Mamadou Dia".

Pape Diop a estimé que " la classe politique sénégalaise doit avoir le courage de poser le problème même si, a-t-il ajouté, en démocratie, tout citoyen a le droit de créer un parti politique".

"Au Sénégal, on voit des partis politiques, une fois créés se résoudre à envoyer des communiqués aux différents organes de presse, mais ne partent jamais aux élections.

En principe, tout parti politique créé, doit concourir aux suffrages des Sénégalais qu'il doit représenter et porter la parole", a-t-il expliqué.

Selon lui, "lorsqu'un parti politique n'est pas en mesure de remplir certaines conditions notamment aller aux élections, la classe politique doit avoir le courage de poser le débat qui est la seule alternative face à l'explosion des partis politiques".

"La question se discute tout bas et personne ne la pose" a-t-il déploré.

Le président de l'Assemblée nationale pense qu'"il faudrait une loi qui devra emmener tous les partis politiques à aller aux élections".

Là, il a préconisé que tout parti qui n'aura pas le suffrage nécessaire pour porter la parole des citoyens à l'issue d'élection "doit être considéré comme un parti qui ne doit pas exister".

"Prenons l'exemple des Etats-Unis, nous avons les républicains et les démocrates, en Angleterre, les travaillistes et les conservateurs, en Allemagne et en France, nous avons moins de 100 partis politiques par pays. Et pourtant, ces nations sont de grandes démocraties", a-t-il ajouté.

SG/SAB